

## « SERVICE PREMIUM CONTRAT APPRENTISSAGE »

### APPUI ET CONSEIL POUR VOTRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le « Point A » de la CCI de l'Ariège s'engage à effectuer pour votre compte les démarches ci-dessous liées à la gestion de votre contrat d'apprentissage :

- **Analyse du dossier** (historique de l'apprenti, des habilitations...)
- **Calcul de la rémunération** en fonction de l'âge, diplôme, cursus, convention collective.
- **Accompagnement personnalisé** dans la rédaction de votre contrat d'apprentissage, pour une prestation clé en main.
- **Obtention du visa du CFA**
- **Gestion des dérogations** (*hors cycle normal de CFA, durée ...*)
  - demande d'avis et de son suivi auprès du CFA concerné
  - demande de décision du service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage
- **Instruction du dossier d'habilitation du Maître d'Apprentissage** de l'entreprise auprès du SAIA (Service Académique de l'Apprentissage).
- **Rédaction d'avenant** portant sur toutes modifications liées au contrat d'apprentissage.
- **Rupture du contrat**
  - instruction de la rupture et information de l'ensemble des partenaires concernés
- **Interface avec les différents partenaires** (CFA, Conseil Régional, Service d'Enregistrement si différent CCI, URSSAF....)
- **Aide à la recherche d'apprentis avec diffusion des offres sur la Bourse de l'Alternance Midi Pyrénées** pour optimiser vos recherches de candidats

Je souscris au « Service Premium » à 108 € TTC (90 € HT)\*

Nom de l'Entreprise : .....

Adresse : .....

Nom et prénom de l'apprenti(e) : .....

*Important : Cette prestation ne porte pas sur l'enregistrement du contrat d'apprentissage qui est une mission gratuite*

Fait à : .....

L'employeur (ou toute personne habilitée)

Le /\_/\_/\_/ 20 /\_/\_/

[Signature] + [Tampon]